

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 100 (1974)
Heft: 6: Société vaudoise des ingénieurs et des architectes: 1874-1974

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications SVIA

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(Section SIA, fondée en 1874)

Rapport d'activité 1973

Sommaire

1. Avant-propos
2. Effectifs
 - 2.1 Tableau
 - 2.2 Commentaires
3. Activités des organes de la société
 - 3.1 Assemblée générale ordinaire
 - 3.2 Assemblée générale extraordinaire
 - 3.3 Comité, composition et répartition des tâches
 - 3.4 Vérification des comptes
 - 3.5 Délégués
 - 3.6 Groupe des architectes
 - 3.7 Groupe des ingénieurs
 - 3.8 Commissions SVIA et commissions mixtes
 - 3.8.1 Commission romande de formation continue
 - 3.8.2 Commission des visites et conférences SVIA — A³E²PL
 - 3.8.3 GTB
 - 3.8.4 GTGC
 - 3.8.5 Commission de la Série de prix
 - 3.8.6 Commission pour l'étude des rapports avec l'EPFL
 - 3.9 Comités, commissions, groupes de travail et délégations SVIA
4. Publications
 - 4.1 Bulletin technique de la Suisse romande
5. Relations avec la SIA et les autres sections
 - 5.1 Relations avec la SIA
 - 5.1.1 Assemblée des délégués
 - 5.1.2 Membres SVIA des comités, commissions et groupes spécialisés SIA
 - 5.2 Relations avec les autres sections
 - 5.2.1 Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment
6. Prix et bourses SVIA
7. Rapport de gestion 1973 — commentaires
 - 7.1 Compte d'exploitation pour 1973
 - 7.2 Bilan au 31 décembre 1973
 - 7.3 Comparaison budgétaire au 31 décembre 1973 et budget 1974
 - 7.4 Rapport de vérification de comptes — exercice 1973

1. Avant-propos

Les divers rapports présentés dans ces pages, s'ils montrent que notre société continue à vivre intensément, ne mettent en évidence qu'une partie du travail accompli en 1973 par les membres des comités et des commissions qui y consacrent une part parfois importante de leurs loisirs. Ces membres dévoués contribuent à conserver toute sa vitalité à notre société centenaire et nous tenons à les en remercier chaleureusement. Il faut dire que toute cette activité est facilitée par le travail de nos secrétaires qui inlassablement organisent les séances, en dressent les procès-verbaux, les distribuent en respectant des délais parfois tellement courts qu'ils paraissent presque impossibles à tenir. Pour leur travail et leur dévouement nous leur exprimons ici toute notre gratitude.

Cet avant-propos permet au comité de la section d'informer tous les membres sur son activité. Les tâches ne manquent pas et beaucoup de problèmes attendent encore une solution. Certains apparaissent du reste régulièrement dans notre rapport : celui de la Maison SVIA qui n'a pas encore trouvé sa solution, le problème de l'information vers l'extérieur qui a été reporté sur le plan central et qui trouvera peut-être un début de solution en 1974 ; sans oublier le centenaire de notre société dont la préparation est en bonne voie.

D'autres problèmes ont été résolus. A commencer par l'heureux aboutissement de nos démarches concernant le nouveau règlement sur la publicité et la réclame et ceci grâce à l'aide apportée par notre avocat-conseil, Maître Ph. Abravanel, d'une part et la section genevoise de la SIA d'autre part. Une solution satisfaisant les règles d'éthique que nous entendons respecter a en effet pu être trouvée. D'une proposition de règlement qui permettait presque tout, nous avons obtenu un document qui préserve l'essentiel des règles qui caractérisent les professions libérales.

En collaboration avec l'UPIAV et les services cantonaux, la mise sur pied du concours d'architecture du CESSEV a été rendu possible. Si ce concours ne correspond pas entièrement aux propositions qui avaient été faites, il est un concours au sens du règlement SIA. Il faut espérer que ses résultats donneront pleine satisfaction au maître de l'ouvrage et l'inciteront à renouveler l'expérience.

La liste SIA des bureaux d'étude nous a causé quelques soucis. Son règlement prévoit que les demandes d'inscription sont portées à la connaissance des sections pour préavis. Lorsque les premières demandes nous ont été soumises, votre comité a dû se déterminer sur les critères d'admission à adopter. La SVIA, ainsi que d'autres sections, s'était opposée à l'époque à la mise sur pied de cette liste de bureaux. Pour rester conséquent, le comité de section, après avoir pris l'avis des groupes, a donc décidé d'examiner les candidatures d'une manière approfondie et de donner un préavis négatif dans tous les cas où le responsable du bureau candidat n'aurait aucune chance d'entrer à la SIA. Notre préavis sera également négatif pour toutes les sociétés anonymes. Pour ces sociétés les difficultés de contrôle et d'intervention sont en effet telles qu'il est quasi impossible de faire les enquêtes qui s'imposent.

La préoccupation majeure du comité a été le problème de la restructuration du Registre suisse (REG). Les propositions du Comité central nous paraissent inacceptables sur de nombreux points. Nous avons étudié des contre-propositions en essayant de clarifier le problème. Dans les grandes lignes nous proposons d'examiner séparément la question de la restructuration du REG et les problèmes des titres, de l'exercice de la profession et de l'appartenance

à la SIA, la solution à trouver à ces trois derniers problèmes dépendant essentiellement de celle adoptée pour le premier. Notre proposition consiste à faire du REG un vrai système de promotion dans nos professions qui devrait permettre d'assurer l'équivalence de formation et de pratique à chaque niveau des Registres, quelle que soit la voie suivie. Nous aurons certainement l'occasion d'en discuter dans le courant du printemps 1974.

Nous souhaitons vivement que nos membres assistent nombreux à notre centième assemblée générale qui aura lieu le 26 mars 1974. Nous pourrons à cette occasion librement discuter de ces divers problèmes, mieux vous informer sur certains d'entre eux et entendre les suggestions ou les critiques concernant l'activité de notre société.

2. Effectifs

2.1 Tableau

Catégories	Admissions	Démissions	Transferts + -	Décès	1973
Architectes	35	—	3 3	3	229
Ingénieurs civils	22	3	4 6	2	399
Ingénieurs mécaniciens	3	1	— —	—	71
Ingénieurs électriques	1	3	— —	1	69
Ingénieurs chimistes	1	—	— —	—	16
Ingénieurs physiciens	1	—	— —	—	8
Ingénieurs ruraux	1	—	— —	—	12
Ingénieurs agronomes	1	—	— —	—	3
Ingénieurs forestiers	—	—	— —	—	11
Ingénieurs géomètres	—	—	— —	—	10
Géologue	—	—	— —	—	1
Ingénieur en aéronautique	1	—	— —	—	1
Total	66	7	7 9	6	830

2.2 Commentaires

Nous avons eu le chagrin de perdre six membres :

MM. Ch. Brugger, architecte ; M. Cizer, architecte ; Prof. J. Favre, architecte ; Prof. F. Panchaud, ingénieur civil ; F. Thorens, ingénieur civil ; L.-E. Perret, ingénieur électricien.

Ont démissionné :

MM. B. Amir-Aslani, ingénieur civil ; B. Graf, ingénieur civil ; A. Petsios, ingénieur civil ; J. Joho, ingénieur mécanicien ; Ch. Pittet, ingénieur électrique ; P. Gsell, ingénieur électrique ; R. Wild, ingénieur électrique.

Les membres suivants ont demandé leur transfert d'autres sections à la SVIA :

MM. H. Kurth, architecte ; G. Poncet, architecte ; M. Schellenberger, architecte ; W. Bosshard, ingénieur civil ; F. Faltys, ingénieur civil ; L. Krayenbühl, ingénieur civil ; B. Ulrich, ingénieur civil.

Les membres suivants ont demandé leur transfert à d'autres sections de la SIA :

MM. J. Bovey, ingénieur civil ; R. Maret, ingénieur civil ; E. Reber, ingénieur civil ; A. Sidler, ingénieur civil.

Les membres suivants, domiciliés à l'étranger, ont demandé à sortir de la SVIA pour devenir membres isolés :

MM. A. Gasser, architecte ; T. Georgakipoulos, architecte ; G. Repetto, architecte ; A. de Rham, ingénieur civil ; M. Beltran, ingénieur civil.

Nous avons eu le plaisir d'admettre dans notre section :

Architectes : MM. J.-J. Alt ; R. Bamert ; C. Baudat ; J.-P. Béboux ; Mme J. Bernasconi ; MM. F. Bernasconi ; J.-P. Borgeaud ; W. Cruchet ; P. Demierre ; A. Dolci ; F. Dolci ; M. Favre ; J.-B. Ferrari ; J.-P. Fragnière ; R. Froidevaux ; C. Glardon ; D. Gudit ; G. Isely ; J.-L. Jaquet ; N. Kohler ; R. Luscher ; R. Lyon ; R. Michaud ; D. Mondada ; R. Mosimann ; F. Neyroud ; F. Porcellana ; H. Reymondin ; J. Ribaux ; G. Rieder ; H. Rossetti ; J. Schlaepi ; J.-L. Truan ; M. Vann ; M. Vogel.

Ingénieurs civils : MM. J.-P. Beer ; A. Bergfert ; P. Boppe ; J.-P. Bruand ; J. Burysek ; M. Chenit ; F. Desceudres ; J.-P. Duperrex ; P. Eckerlin ; C. Etienne ; M. Hirt ; B. Lauraux ; G. Pazis ; M. Pedretti ; J.-F. Pierrehumbert ; M. Raukko ; A. Robert-Grandpierre ; H.-A. Rod ; B. Salame ; A. Vraca ; L. Wagner ; J.-P. Weibel.

Ingénieurs mécaniciens : MM. R. Moll ; B. Pasche ; T.-V. Truong.

Ingénieur électricien : M. F. Grandchamp.

Ingénieur chimiste : M. A. Singh.

Ingénieur physicien : M. J. Marasco.

Ingénieur agronome : M. B. Hofmann.

Ingénieur rural : M. B. Schenk.

Ingénieur en aéronautique : M. R. K. Cassels.

3. Activités des organes de la société

3.1 Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire de la SVIA s'est tenue le vendredi 30 mars 1973 à l'Aula de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. L'ordre du jour en était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 1972
2. Rapport d'activité pour 1972
3. Rapport de gestion
 - 3.1 Comptes
 - 3.2 Rapport des vérificateurs
 - 3.3 Budgets 1973 et 1974
 - 3.4 Cotisations 1974
4. Elections statutaires
 - 4.1 Elections au Comité de section
 - 4.2 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA
 - 4.3 Vérificateurs de comptes

88 membres participaient à ces débats qui furent suivis d'une conférence de M. Roger Desponds, directeur général aux Chemins de fer fédéraux, sur le thème : « Les Chemins de fer fédéraux suisses préparent leur avenir. »

3.2 Assemblée générale extraordinaire

Elle eut lieu le 8 février 1973 à Lausanne et fut consacrée aux deux points suivants :

1. Candidatures : examens de 23 candidatures d'architectes inscrits au REG et provenant en grande partie de l'Association vaudoise des architectes (AVA) ainsi que de celles de 2 ingénieurs également inscrits au REG.
2. Attitude de la SVIA face aux problèmes posés par le nouveau règlement sur la publicité et la réclame et la nouvelle structure du REG.

3.3 Comité, composition et répartition des tâches

Président : M. Claude Monod, ingénieur civil, place Chauderan 3, 1003 Lausanne, tél. 23 32 35.

Vice-présidents : M. Michel Bonnard, ingénieur civil, av. de Cour 61, 1007 Lausanne, tél. 27 73 61. — M. Eric Musy, architecte, rue Caroline 7, 1003 Lausanne, tél. 23 52 05.

Présidente du Groupe des architectes : Mme Lydia Schaffner, architecte, ch. A-Pidou 5, 1007 Lausanne, tél. 26 62 12.

Président du Groupe des ingénieurs : M. Gilbert Rey, ingénieur civil, Bur. R. Curchod, ch. de Pré-Fleuri 6, 1006 Lausanne, tél. 27 41 61.

Membres : M. le prof. *Samy Gouda*, ingénieur mécanicien, ch. des Charmilles 24, 1025 Saint-Sulpice, tél. 35 19 61. — M. *Bernard Hugin*, ingénieur civil, villa Printemps, rte de Lavaux, 1095 Lutry, tél. 26 40 21. — M. *Georges Jaunin*, architecte, rue Saint-Roch 36, 1004 Lausanne, tél. 24 19 19 ; dès le 11 avril 74, 36 39 55. — M. *Konstantin Roduner*, architecte, rue d'Italie 26, 1800 Vevey, tél. 51 65 77.

Répartitions des tâches — Comité 1973

Fonctions	Noms	Attributions
Président	C. Monod	Relations avec le C.C. Relations avec les autorités et les autres associations. Conférence des présidents SIA. Conférence des présidents romands de la SIA. Relations avec les EPF, REG. Protection du titre. Activité du Comité. Réunion des présidents de commissions. Relations avec le BTSR.
Vice-président	M. Bonnard	Mandats particuliers. Assemblée des délégués de la SIA. Nouvelles normes. Commission des structures. Avenir et exercice libéral et non libéral des professions.
Vice-président	E. Musy	Mandats particuliers. Experts auprès des tribunaux. Législation construction vaudoise. Nouvelles formes de concours. Commission de rédaction d'informations sur la profession d'architecte.
Secrétaire/trésorier	B. Hugin	Gestion secrétariat et comptabilité. Moyens financiers de la SVIA.
Président GI	G. Rey	Activité du Groupe des ingénieurs. Délégations SVIA (ingénieurs). Coordination entre les divisions et les sous-groupes du GI ainsi que les groupes du GA. Conseil paritaire des ingénieurs. Relations patrons-employés au niveau des ingénieurs SVIA. Séminaire FVE/SVIA. Commission d'étude du CRB. Recherche d'activités pour jeunes membres. Extension.
Présidente GA	Mme L. Schaffner	Activité du groupe des architectes. Délégations SVIA (architectes). Intergroupe des architectes. Sous-commissions du GA. Voyages d'études. Recherche d'activités pour jeunes membres. Extension.
Direction dicastère I	S. Gouda	Formation universitaire continue SIA-A ³ E ² PL-GEP EPFL-EAUG-SVIGGR. Visites et conférences (SVIA-A ³ E ² PL-GEP). Stages d'étudiants. Visites et conférences : extension romande.
Direction dicastère II	G. Jaunin	LPA — Chambre vaudoise des architectes. Conseil EPSIC. Relations avec ETS du jour et du soir. GTB et GTGC. Conférence romande du bâtimant.
Direction dicastère III	K. Roduner	Office de conciliation FVE/SVIA. Caisse de maladie. Caisse de retraite et fonds de prévoyance. Etude Série de prix. Assurances R.C. bureaux. Maison SVIA. Règlement publicité et réclame.
Direction dicastère IV	E. Musy	Commission de coordination. Commission paritaire du bâtiment.

3.4 Vérification des comptes

MM. *L. Gabella*, vérificateur, et *J.-P. Delisle*, vérificateur suppléant, élus à ces fonctions en 1972, ont aimablement accepté, lors de l'assemblée générale du 30 mars 1973, de poursuivre leur mandat, ce dont nous leur sommes très reconnaissants.

Quant à M^{me} *I. Strelbel*, vérificatrice, son mandat arrivait à échéance en 1973. M^{me} Strelbel était néanmoins rééligible pour une période de deux ans et elle a accepté une réélection. Cette réélection a été sanctionnée à l'unanimité par l'assemblée du 30 mars 1973.

Nous tenons à remercier M^{me} Strelbel de son dévouement.

3.5 Délégués

L'assemblée générale ordinaire du 30 mars 1973 a en outre élu à l'assemblée des délégués de la SIA les membres suivants :

Membres du comité SVIA : MM. *M. Bonnard*, ingénieur civil ; *S. Gouda*, ingénieur électrique ; *G. Jaunin*, architecte ; *C. Monod*, ingénieur civil ; *E. Musy*, architecte ; *G. Rey*, ingénieur civil ; *K. Roduner*, architecte ; M^{me} *L. Schaffner*, architecte ; M. *B. Hugin*, ingénieur civil.

Membres du comité GI : MM. *J. J. Buttikofer*, ingénieur civil ; *Ph. Hertig*, ingénieur civil ; *O. Renaud*, ingénieur géomètre.

Membres du comité GA : MM. *P. Bechler*, architecte ; *J. D. Urech*, architecte ; *M. Wuarin*, architecte.

Autres membres : M^{mes} *E. Hamburger*, ingénieur électrique ; *I. Strelbel*, architecte ; MM. *J. J. Boy de la Tour*, architecte ; *I. Boudkov*, architecte ; *M. Crisinel*, ingénieur civil ; *M. Gut*, architecte ; *J. Hertig*, ingénieur civil ; *M. Hussain*, ingénieur civil ; *R. Neri*, ingénieur civil ; *C. Notheisen*, ingénieur civil ; *H. Payot*, ingénieur électrique ; *R. Pisler*, ingénieur civil ; *F. Raad*, ingénieur civil ; *M. Renaud*, ingénieur civil ; *B. Saugy*, ingénieur civil ; *G. Vallat*, ingénieur civil ; *F. Vermeille*, ingénieur électrique ; *F. Vuilleumier*, ingénieur civil ; *R. Willomet*, architecte.

3.6 Groupe des architectes

Comité du Groupe des architectes : M^{me} *L. Schaffner*, présidente ; MM. *P. Bechler* ; *A. Jan* ; *J. Kyburz* ; *Ed. Porret* ; *J.-D. Urech* et *M. Wuarin*.

1. L'élaboration du programme pour le cycle d'études « Sciences humaines et planification architecturale » a constitué la partie principale du travail du comité durant cette année 1973. Ce cycle, auquel participe la Commission romande de formation continue, comprendra des séminaires, voyages et visites. Débutant en février 1974, il s'étendra jusqu'au printemps 1975.

2. Dans le courant de l'année, le comité a eu à discuter et à prendre position en face de différentes propositions venant soit de l'intérieur de la SIA (telle que la proposition du C.C. pour la restructuration du REG), soit de l'extérieur.

3. Un des membres du comité a assisté en tant qu'observateur aux discussions du GICE sur une charte interne réglementant les relations employeurs - employés SIA.

4. Une séance de projection du film « Les enfants verts », de Kurt Gloor, a attiré une dizaine de membres du GA.

3.7 Groupe des ingénieurs

Comité

MM. *G. Rey*, président ; *J. Buttikofer*, président du Groupe ingénieurs civils cadres d'entreprises ; *Ph. Hertig*, président du Groupe relations avec l'EPFL ; *R. Néri*, président du Groupe ingénieurs civils employés ; *J.-L. Rossier*, président du Groupe ingénieurs civils, responsables de bureaux ; *O. Renaud*, président du Groupe ingénieurs géomètres et du génie rural ; *J.-P. Wildi*, président du Groupe ingénieurs de l'industrie.

Activités

1. Commission paritaire des ingénieurs civils

Historique :

18.11.1971 Suite à l'assemblée générale du GIC, création d'une commission paritaire composée de trois ingénieurs responsables de bureaux et de trois ingénieurs employés.

Cette commission reçoit pour mission la préparation d'un document devant lier les ingénieurs civils SVIA, employés et employeurs.

13.4.1972 Envoi d'un document établi par les ingénieurs civils employés à tous les membres SVIA afin de définir la valeur de ce premier travail.

19.6.1972 Séance UPIAV — Commission paritaire.

Suite à la création de l'UPIAV (25.11.1971) les tâches de la commission sont modifiées et les membres de celle-ci demandent la formulation de leur mandat avec plus de précision.

14.7.1972 Mandat attribué à la commission :

a) Etablir un projet de charte comprenant tous les éléments ne pouvant être contenus dans une convention collective (qui, elle, sera établie par l'UPIAV).

- b) Etablir un projet de *contrat d'engagement* se référant d'une part à la convention collective et d'autre part à la charte des ingénieurs civils membres de la SVIA.
Il est d'autre part spécifié que la charte pourrait être dotée d'un caractère obligatoire en modifiant les statuts de la SVIA dans ce sens.

28.2.1973 Assemblée générale de l'UPIAV.

Ratification de la nouvelle convention collective de travail des bureaux d'architectes et d'ingénieurs vaudois avec effet rétroactif au 1.1.1973.

Juillet 1973 Réunion des membres ingénieurs responsables de bureaux de la Commission paritaire avec les raisons principales suivantes :

- la convention collective de l'UPIAV a été élaborée unilatéralement sans consultation de la Commission paritaire ;
- un nouveau contrat d'engagement a été établi par la SIA centrale ;
- l'établissement d'une charte se heurte à un manque d'enthousiasme des ingénieurs civils employés.

Conclusion : Il reste deux objectifs fondamentaux à étudier ou à éliminer :

1. Création d'un syndicat des ingénieurs civils employés pour que leur voix soit entendue à l'UPIAV.
2. Création de la « charte » pour que les ingénieurs civils employés trouvent des « avantages » spécifiques à leur qualité de membres SVIA.

Une option valable entre la confirmation de l'étude ou dans l'abandon de ces deux objectifs doit encore être apportée.

2. Rapport UPIAV-SVIA — Rôle de la SVIA

Suite à la création de l'UPIAV, certains problèmes purement patronaux ne sont plus traités par la SVIA. Les groupes GICE (ingénieurs civils employés) et GII (ingénieurs de l'industrie) en particulier ont exprimé leur inquiétude devant cet état de fait. Le comité du GI a alors recherché quelles sont les tâches actuelles de la SVIA.

3. REG — Définition des titres ingénieur diplômé EPF et ingénieur-technicien ETS

Discussion sur plusieurs séances de la proposition de la SIA centrale sur les voies différentes pour atteindre aux titres REG A, B et C, avec propositions au comité SVIA.

Tableau comparatif très poussé entre un ingénieur EPFL et un ingénieur-technicien ETSG, sur le type de cours et les heures d'enseignement.

4. Etude sur les conditions spéciales du maître d'œuvre dans le mandat d'ingénieur

En particulier, étude des conditions spéciales établies par le BAR. Ces conditions ont été créées, malgré le soin apporté à leur rédaction, quelques erreurs d'interprétation auprès de certains membres. Un questionnaire sera envoyé afin d'établir un projet d'amélioration de ces conditions.

5. Tables rondes du GII

Convocation des membres ingénieurs de l'industrie à une table ronde mensuelle pour permettre une meilleure information et pour étudier sérieusement la création d'un regroupement de cadres des ingénieurs de l'industrie face aux négociations en cours des syndicats et de l'ASM (prévoyant une abolition pure et simple des ingénieurs dans un syndicat traditionnel).

Malheureusement, malgré l'enthousiasme du président du GI, ces tables rondes rencontrent peu de succès.

Programme d'activité 1974

Mon activité comme président du GI cessera à la fin de cette année. Après quatre ans, je note que beaucoup de travaux commencés dans l'allégresse ont quelque peine à poursuivre et à recevoir un rapport final. En commentant ces résultats dans un comité SVIA, les questions judicieuses furent posées, à savoir : « Ne veut-on pas créer des besoins qui n'existent réellement pas ? » « Des commissions trop nombreuses, souvent sans mandat précis, sont-elles nécessaires ? »

Les activités 1974 seront définies plus exactement par le nouveau président.

Sur la base des activités 1973, je pourrai néanmoins proposer les objectifs suivants :

- étude des besoins et des vœux des membres SVIA ;
- étude de la création de syndicats hors SVIA pour les ingénieurs civils employés et ingénieurs de l'industrie ;
- création d'une information des membres ;
- selon l'étude des besoins, mise sur pied des nouvelles tâches de la SVIA énumérées plus haut.

Le président

3.8 Commissions SVIA et commissions mixtes

3.8.1 Commission romande de formation continue (SIA — EPFL — EAUG — A³E²PL — GEP — SVIGGR)

Président : P. Bechler, architecte SIA.

Ce rapport se doit de commencer par des remerciements très sincères adressés à M. R. Capua pour le travail dynamique qu'il a accompli alors qu'il présidait cette commission. M. Capua, qui a œuvré avec beaucoup de dévouement au sein de cet organisme, a en effet remis son mandat au printemps 1973. M. Capua a non seulement organisé des cours de formation continue, en collaboration avec les départements de la commission, mais il a également fait connaître notre activité à de nombreuses organisations intéressées. Au cours de cette année, d'autres membres du comité exécutif de la commission ont demandé à être déchargés de leur fonction, soit MM. J. Brugger, responsable du département d'architecture, G. Séchaud, responsable du département de chimie, Ch.-A. Perret, responsable du département des géomètres et du génie rural. Nous tenons à remercier ces messieurs de toute l'activité qu'ils ont déployée au sein de notre comité.

M. J.-L. Horisberger, ingénieur du génie rural et géomètre diplômé, a été désigné comme responsable du département des géomètres et du génie rural.

Les objectifs fixés par le président sortant ont été en grande partie atteints. En effet, les cours suivants ont été organisés :

1. Du 18 janvier au 15 février 1973 : *Etude des états limites du béton armé et du béton précontraint.*

Ce cours a rencontré un très grand succès (122 participants). A cette occasion, nous rendons hommage à M. F. Panchaud, ingénieur SIA, professeur à l'EPFL, décédé à notre grand regret le 27 septembre 1973. Par son savoir et sa vitalité, M. Panchaud avait fortement marqué ce cours.

2. Du 31 octobre au 5 décembre 1973 : *Analyse des réseaux d'énergie électrique.*

Ce cours a également eu beaucoup de succès, compte tenu du fait qu'il était destiné à un groupe restreint de notre société.

Pendant l'année 1973, votre président a assisté à plusieurs séances de la WBK, à Zurich, qui étudie actuellement, entre autres, la possibilité d'institutionnaliser sa collaboration avec l'EPFZ dans le domaine de la formation continue.

Programme 1974

Le président, qui assume sa fonction depuis le mois de mai 1973, s'est avant tout attaché à définir les objectifs à atteindre en 1974. Une séance du comité exécutif a eu lieu le 18 mai 1973. Objectifs principaux :

1. Crédit d'un groupe de travail exécutif de trois membres dont le président. Ce groupe aura pour tâche :

- d'organiser, en collaboration avec les départements, des cours de formation continue s'adressant avant tout à nos membres, mais aussi à d'autres intéressés ;
- d'informer nos membres des programmes de cours offerts par d'autres associations professionnelles, par l'industrie et par les Hautes Ecoles.

2. Cours prévus :

- Le département d'architecture, en collaboration avec le comité du GA, dont le président fait partie, organise en ce moment un cycle d'étude sur le thème : *Sciences humaines et planification architecturale.*

- Le département d'électricité pense organiser pour le printemps 1975 un cours sur « l'électronique de puissance » et éventuellement un deuxième cours sur « la corrosion et les méthodes de protection cathodique ».

- Le département de physique, en collaboration avec le département de chimie, prévoit pour l'automne 1974 un cours sur « les méthodes physiques appliquées à la chimie ou à l'industrie ».

- Le département des géomètres et du génie rural :

- A. Aménagement du territoire et génie rural : Corrélation entre étude d'aménagement et remaniement parcellaire, remaniement parcellaire urbain en vue de l'établissement d'un plan de quartier ou de la construction d'une zone industrielle...

- B. Mensuration :

- Introduction des instruments de mesure les plus récents (possibilité d'emploi et méthodes appropriées), nouvelles applications de la photogrammétrie...

- C. Protection de l'environnement :

- Méthodes nouvelles d'épuration des eaux usées (épuration chimique notamment), destruction des ordures, recyclage des déchets...

3. WBK (Kommission für die Weiterbildung der Ingenieure und der Architekten).

La WBK aura pour objectif primaire de « mettre sous toit » le règlement pour la formation continue aux EPF, puis de définir les principes de sa collaboration future avec les instances concernées aux EPF.

Pour clore ce rapport, le président tient à remercier tous les départements de leur étroite collaboration ainsi que le secrétariat SVIA de son travail d'organisation pour les cours 1973 et 1974.

3.8.2 Commission des visites et conférences SVIA-A³E²PL-GEP.

A. Une conférence a été organisée à la suite d'une proposition d'un membre de la commission, le sujet étant de nature à intéresser un grand nombre de membres de nos trois sociétés, quelle que soit leur formation : « Les constructions nouvelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne à Ecublens », par notre collègue M. Jakob Zweifel, architecte diplômé EPFZ, SIA.

D'emblée, nous avons eu l'appui et l'encouragement du président de l'EPFL, M. Maurice Cosandey, qui a bien voulu se charger d'introduire la conférence de M. Zweifel par des « Considérations sur la planification générale de l'EPFL ». L'aula de l'EPFL a été mise à disposition pour la soirée du 28 février.

Il est regrettable que notre espoir de réunir exceptionnellement un grand nombre d'auditeurs ait été déçu : le nombre de sièges vides dépassait de beaucoup celui des sièges occupés.

B. Trois visites ont été effectuées au cours de cette année.

1^o Les Câbleries et Tréfileries de Cossigny S.A., à Cossigny-Gare, le jeudi 17 mai. (Cette entreprise venait de célébrer le cinquantenaire de la S.A., coïncidant avec le 75^e anniversaire de la construction de la première usine.)

Organisée et dirigée par notre collègue GEP SIA Jean-Pierre Wildi, cette visite, précédée d'un exposé avec projections, a été très intéressante et instructive.

Nombre de participants : 60.

2^o Gisling S.A., Fonderies et Ateliers de Moudon, à Moudon, le 21 novembre.

Il était particulièrement intéressant de visiter cette fonderie — anciennement « du Vallon », à Lausanne — transférée à Moudon en 1949-1953 et dont la production est très variée.

M. André Gisling a réservé un accueil très cordial aux membres de nos trois sociétés. Il les a orientés sur les caractéristiques de cette branche de la métallurgie, sur les problèmes à résoudre dans cette industrie, tout en évoquant les difficultés dues aux conditions actuelles. Les nombreuses questions posées à M. Gisling et à ses trois collaborateurs leur auront prouvé l'intérêt que les participants témoignaient à cette visite, qui s'est terminée par une excellente collation.

Nombre des participants : 35.

3^o La Station d'épuration des eaux usées du Pierrier, à Clarens, du Service intercommunal d'épuration des eaux et de traitement des gadoues SIEG Vevey-Montreux, le jeudi 6 décembre.

Le grand nombre d'inscriptions pour la participation à cette visite (68) démontre l'importance que nos membres attachent à l'épuration des eaux usées. Cette station récente, mise en service en mai-juin 1973, dimensionnée pour 45 000 unités-habitant, était bien l'installation qu'il fallait montrer.

M. Frédéric Tschumi, président du SIEG et membre de la SVIA, a tenu à recevoir personnellement les participants ; il était accompagné du directeur du SIEG, M. P. Schneider, et du chef de la station, dont l'équipement illustre bien les progrès réalisés dans ce domaine au cours de ces dernières années.

Conclusions : La question de la fréquentation des conférences reste ouverte. Même un sujet comme celui des nouvelles constructions de l'EPFL n'attire pas assez de monde. Une solution consisterait à organiser des conférences en association avec d'autres sociétés, par exemple la Société académique vaudoise ou la Société des Sciences naturelles (au cas où celles-ci souffriraient également d'une sous-fréquentation).

3.8.3 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment

Liste des conseillers attribués :

Président : R. Froidevaux.

MM. Robert Ansermet, Roger Belrichard, Jacques Buache, Ugo Ferla, Luc Foretay *, Ugo Fovanna *, Jean-Pierre Fra-

gnière *, René Froidevaux *, Albert George, Jean-Pierre Giuliani *, Eric Koenig, François Meier, Maurice Michellod, Frédéric Pfister, Gérard Rieder, Charles Strahm *, Jean-Luc Tétaz, Jean-François Thévoz.

* = membres CFIP.

0.00 Administration

Responsable : M. R. Froidevaux.

Tout en maintenant ses activités habituelles, le GTB a eu pour tâche, au cours du premier semestre 1973, d'étudier avec des membres du Conseil paritaire le rattachement des Groupes GTB et GTGC à cette organisation nouvelle que constitue « le Conseil paritaire des bureaux d'architectes et d'ingénieurs vaudois ».

Les deux parties, soucieuses de sauvegarder un capital de connaissances acquis au cours de dix années d'expériences ont rapidement trouvé un accord et avec l'acceptation du règlement intérieur du Conseil paritaire par ses membres (séance du 5 septembre 1973), le rattachement du GTB et GTGC était ainsi officialisé.

Satisfait de cette nouvelle organisation, le groupe, renforcé par la délégation « employés », a pu mettre sur pied pour l'année 1974 un programme d'activité sensiblement élargi.

1.00 Commission de gestion

Responsable : M. G. Rieder.

Les comptes 1973, bouclés à fin juin, ont été présentés aux autorités cantonales et au Conseil paritaire. Un versement de Fr. 5000.— de l'UPIAV et un prélèvement de Fr. 2000.— sur les fonds ont permis de combler le déficit.

2.00 Commission des examens

Responsable : M. E. Koenig.

Elaborés au cours de l'année 73, les projets de directives de tous les examens (excepté « fin d'apprentissage », déjà édité) sont prêts à être étudiés sur le plan romand en vue d'édition.

2.20 Commission des examens d'aptitudes

Responsable : M. F. Pfister.

Session : mai 1973 — 137 candidats.

Professions concernées : dessinateurs bâtiment 51 %, génie civil 32 % et géomètres 17 %.

Résultats : 117 candidats ont obtenu des résultats jugés très bons, bons et suffisants. 20 candidats ont été renvoyés à l'Orientation professionnelle pour réexamen.

Conclusions : La commission note avec satisfaction que cette première session organisée sans la participation de l'Orientation professionnelle s'est déroulée de façon parfaitement concluante. Elle souligne également les rapports étroits maintenus avec l'OP pour l'organisation de visites de bureaux et de stages d'information à l'intention des candidats dessinateurs.

2.40 Commission des examens intermédiaires

Responsable : M. R. Belrichard.

Session : Avril 1973 Effectif 1^{re} année 94 élèves
2^{re} année 62 élèves

Programme : 1 ^{re} année : branches professionnelles	5 heures
branches scolaires	3 heures
2 ^{re} année : branches professionnelles	6 heures
branches scolaires	2 heures

Résultats : 1^{re} année : examens réussis 79
2^{re} année : examens réussis 49

Les résultats insuffisants ont été examinés avec les travaux de l'année et après discussion avec les intéressés, apprenti, patron et parents, 7 apprentis ont abandonné la profession et 21 autres poursuivent conditionnellement, ceci pour l'ensemble des deux années.

Conclusions : Par suite du décalage de la date d'entrée en apprentissage, il n'était pas possible de faire redoubler les élèves en échec de la première année ; ceci explique le grand nombre d'admissions conditionnelles.

La commission note que, malgré les faiblesses observées dans l'épreuve de calcul, la moyenne des résultats était supérieure à celle de l'année précédente.

2.00 Commission des épreuves de contrôle

Responsable : M. J.-F. Thévoz.

Session : Mars 1973 — Effectif : 72 apprentis.

Programme : Sur la base d'un croquis au 1 : 200 d'une petite habitation, les apprentis du 6^e semestre doivent exécuter quatre planches correspondant à des plans d'exécution. Ce travail s'effectue en quatre semaines au bureau du patron d'apprentissage, il est jugé par des maîtres professionnels et des experts des examens de fin d'apprentissage.

Résultats : Deux appréciations sont données, l'une pour le dessin, l'autre pour la construction. Les deux tiers environ des travaux se situent entre les notes 4 et 4 1/2. La construction est sensiblement plus faible.

Conclusions : La commission souligne l'effort fourni par les apprentis et les bienfaits de cette confrontation, elle relève également que l'exposition des travaux jugés a été largement visitée et a suscité beaucoup d'échanges. Elle propose enfin le renforcement du groupe d'experts pour permettre une correction des travaux plus approfondie.

2.80 Commission des examens de fin d'apprentissage

Responsable : M. J.-F. Thévoz.

Session : Avril 1973 — Effectif : 64 candidats.

Programme réglementaire : travail pratique 20 heures

Connaissances professionnelles 3 heures

Résultats : 11 candidats ont échoué, dont 2 pour la seconde fois. Un candidat en échec a déposé un recours ; ce dernier a été rejeté par le Département.

Conclusions : La qualité du travail d'un niveau moyen est cependant meilleure que l'année dernière, notamment le résultat des interrogations orales.

Une fois encore, la commission déplore la faiblesse des carnets de croquis. Elle note enfin que, pour répondre à ses vœux, le Service de la formation professionnelle a chargé un maître retraité de l'EPSIC de mettre sur pied une organisation qui a pour but de suivre systématiquement les apprentis en échec.

Décision : Avec la collaboration des maîtres de dessin, le GTB réalisera un guide du carnet de croquis, document qui par des exemples et des conseils devrait permettre à l'apprenti de mieux comprendre le sens de cet exercice et d'y trouver plus d'intérêt.

Cours pour experts — mai 1973, Lausanne

Organisé par l'OFIAMT et animé par les membres de cette commission, ce cours a été suivi avec beaucoup d'intérêt par les experts romands et tessinois. A l'issue du cours, le vœu a été exprimé pour que des rencontres soient organisées à Lausanne, afin d'étudier un programme d'examens unifiés sur le plan romand.

3.00 Commission des cours de perfectionnement

Responsable : M. R. Ansermet.

Malgré les difficultés administratives dues au rattachement du GTB au Conseil paritaire, un cours d'automne a pu être organisé avec comme par le passé, la collaboration de l'EPSIC.

Programme : soumission et métré, 36 heures.

Participation : environ 120 personnes.

Ce cours étant à peine achevé, il est trop tôt pour en tirer des conclusions. On peut cependant noter que le succès rencontré amènera probablement la commission à limiter le nombre des inscriptions et à doubler le cours.

4.00 Commission des concours

Responsables : MM. Ferla et Foretay.

Après un certain temps d'inactivité, cette commission se propose de faire une étude approfondie sur ce sujet.

5.00 Commission des cours d'introduction

Commission en formation.

6.00 Commission de l'Ecole professionnelle et professionnelle supérieure

Responsable : M. A. George.

Début de l'enseignement Avril 1972

Effectif avril 1972 20 élèves = une classe

représentant les différentes professions de dessinateurs
Effectif mars 1973 15 élèves, soit 5 abandonns

Après une année d'enseignement, MM. Rost, directeur EPSIC, Gogniat, doyen, et les professeurs ont fait rapport sur les résultats obtenus et il est décidé à l'unanimité de poursuivre cet enseignement. Nous ne reviendrons pas sur le programme de base, mais il est relevé que l'enseignement porte principalement sur le développement formatif du raisonnement et doit veiller à raccourcir au maximum la superposition des enseignements.

Il n'est pas possible de spécialiser les classes (diversité des élèves), mais l'enseignement devrait être complété par des cours à option lorsque l'effectif sera suffisant. La Commission EPS n'a pas eu d'activité depuis le printemps 1973 dans l'attente de nouvelles directives (prévues dans le courant de 1973).

Effectif des classes EPS

Première volée 1972	Avril 1972	Mars 1973	Avril 1973	Décembre 1973
Dessinateurs bâtiment . . .	10	7	7	6
Dessinateurs const. m. . .	1	1	1	—
Dessinateurs géomètres . . .	7	5	3	2
Dessinateurs génie civil . . .	—	—	—	—
Dessinateurs machines . . .	—	—	—	—
Dessinateurs électriques . . .	2	2	2	2
Total (élèves)	20	15	13	10
soit 1 classe				

Deuxième volée 1973	Effectif total septembre 1973	Début septembre 1973	
		A	B
Dessinateurs bâtiment . . .	6	3	3
Dessinateurs const. m. . .	—	—	—
Dessinateurs géomètres . . .	12	6	6
Dessinateurs génie civil . . .	4	2	2
Dessinateurs machines . . .	3	2	1
Dessinateurs électriques . . .	1	—	1
Total (élèves)	26	13	13
soit 2 classes de 13 élèves			

7.00 Délégués auprès des commissaires professionnels

Responsables : MM. U. Fovanna et Ch. Strahm.

Des rapports étroits et fructueux sont maintenus à la satisfaction des deux groupes.

8.00 Délégué auprès des apprentis

Responsable : M. J.-P. Fragnière.

Interrompus un certain temps, les contacts ont été rétablis avec l'EPSIC et un programme nouveau est à l'étude.

9.00 Délégué à la Conférence romande - CR et au Groupe A2

Responsable : M. F. Meier.

Récemment remaniée, cette organisation a son programme d'activité à l'étude.

Conclusions

Réorganisé à sa satisfaction, le GTB se propose, tout en maintenant ses nombreuses tâches habituelles, de porter ses efforts sur l'information au niveau scolaire et les cours de perfectionnement et de promotion, ceci en liaison étroite avec la Commission FIP et le Conseil paritaire.

Le président soussigné remercie les membres du GTB, les « anciens » qui, au cours de cette longue situation transitoire, ont réussi à maintenir un esprit de travail aimable et dynamique, les « nouveaux » qui ont accepté de renforcer les rangs du groupe et de le régénérer par l'apport d'idées nouvelles et, enfin, M^{me} Oberson qui assure le secrétariat à la satisfaction de tous. Il adresse également ses remerciements aux membres du Conseil paritaire, à la direction de l'EPSIC, à son ancien doyen, M. Gogniat, et à son remplaçant, M. Krayenbühl, au corps enseignant, au Service cantonal de la formation professionnelle, au secrétariat SVIA ainsi qu'à toutes personnes et organisations avec qui le GTB a eu le plaisir de collaborer aux tâches de la formation dans notre profession.

3.8.4 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs du génie civil — GTGC

Membres du GTGC : Président : M. R. Favre, UVDG. — Vice-président : M. D. Crottaz, UTS. — Secrétaire : M. R. Corbaz, SDT. — Membres : MM. B. Besuchet, SIA + UPIAV ; R. Cottier, SIA + UPIAV ; J.-C. Jaton, UTS ; A. Johner, UVDG ; F. Krayenbühl, SIA ; B. Matthey, SIA ; R. Mouron, UVDG ; W. Schweizer.

Deux nouveaux membres ont rejoint le GTGC en 1973 : MM. V. Gétaz, SIA + UPIAV et H. Neff, UVDG.

Secrétariat : Secrétariat SVIA — Avenue Jomini 8, 1004 Lausanne.

Appartenance : Toujours constitué par des représentants de quatre associations (SVIA — UTS — UVDG — SDT), le GTGC est rattaché depuis juillet 1973 au Conseil paritaire des bureaux d'ingénieurs et d'architectes vaudois, par l'intermédiaire de la Commission de formation et d'information professionnelle.

1. Relations avec d'autres organisations

Au cours de l'année 1973, des contacts ont eu lieu avec :

- l'EPSIC : M.A. Rost, directeur ; M. H. Gogniat, doyen, a quitté l'école au printemps et a été remplacé par M. Krayenbühl ;
- le Département AIC ;
- le Service de l'Orientation professionnelle ;
- la commission SIA élargie pour l'étude du règlement fédéral d'apprentissage des dessinateurs du génie civil ;
- l'UPIAV — par l'intermédiaire du Conseil paritaire.

2. Examens de sélection (M. W. Schweizer)

Ces examens, organisés en collaboration avec le GTB et les géomètres, ont eu lieu en mai.

Nombre de participants : 137 dont 39 ayant choisi le génie civil

Résultats :	très bons :	4
	bons :	7
	suffisants :	20
	insuffisants :	8

Une séance d'information demandée par l'OP a démontré que la description du métier de dessinateur aux jeunes gens n'est pas chose aisée.

3. Examens intermédiaires (M. B. Matthey)

Organisés en février 1973, ces examens ont donné lieu à 26 échecs sur 84 élèves (31 %).

De graves lacunes dans l'assimilation de l'algèbre et de l'arithmétique sont apparues, ce qui a conduit, à la demande du GTGC, à l'organisation d'un cours spécial de mathématiques.

4. Examens de fin d'apprentissage

Lors des épreuves en avril, un soin particulier a été apporté au choix, au volume et à la taxation des sujets.

Sur 48 candidats, 45 ont obtenu le certificat.

Une cérémonie de clôture a été organisée avec le GTB lors de la remise des certificats de capacité.

Projet de règlement fédéral d'apprentissage (M. H. Neff)

Une commission SIA élargie, en formation depuis plus d'une année, étudie un règlement d'apprentissage d'une durée de 3 ou 4 ans ; le choix définitif n'étant pas encore intervenu.

Cours de perfectionnement

La Commission de formation et d'information professionnelle entreprend l'étude générale des besoins, des sujets, des formes et des critères de choix pour des cours de perfectionnement s'adressant au personnel qualifié des bureaux d'ingénieurs et d'architectes vaudois.

Un premier cours, destiné à 80 participants, en priorité des dessinateurs, aura lieu de janvier à avril 1974 : Devis, soumissions et mètrés dans le domaine des structures et des travaux publics.

Activité 1974

Le GTGC devra être en partie renouvelé et peut-être élargi. Sous l'égide du Conseil paritaire, l'accent sera porté particulièrement sur les cours de perfectionnement, la promotion du personnel et les relations avec des organisations intéressées

à la formation professionnelle sur le plan romand et sur le plan suisse.

3.8.5 Commission de la Série de prix

Président : G. Lerch, architecte.

Membres : MM. M. Bevilacqua, architecte ; F. Panchaud, ingénieur ; M. Tappy, ingénieur.

Les comptes de la quinzième édition, 1972-1973, présentent un bénéfice net de Fr. 26 582.—, dont 10 633.— reviennent à la SVIA.

Le fonds de réserve, destiné à couvrir des déficits éventuels, et des réimpressions, se monte à Fr. 26 987.—.

L'étude de la seizième édition, 1974-1975, a commencé. En plus de la mise à jour habituelle des textes, prix, lois, renseignements, elle comporte la préparation d'un nouveau chapitre « Constructions métalliques », et l'indication des numéros correspondants du Catalogue des articles normalisés partout où cela pourra se faire.

La Commission sera reconnaissante aux membres qui lui feront part de suggestions et critiques constructives permettant d'améliorer la *Série de prix*. La Commission doit malheureusement déplorer la perte de M. François Panchaud, ingénieur, qui, dès le début, en 1943, lui assura la contribution de sa très grande expérience.

3.8.6 Commission pour l'étude des relations avec l'EPFL

Membres : MM. Demont ; Gouda, professeur EPFL ; Hus-sain ; Jaeger, professeur ; Sarrasin ; Rittmeyer.

1. La Commission a tenu en 1973, deuxième année de son activité, 8 séances.

Nous relevons d'emblée, une fois de plus, que la plupart des membres semblent avoir des difficultés à dégager la disponibilité nécessaire pour une activité suivie au sein d'un groupe de travail : deux seulement des séances de l'année ont vu la commission au complet !

Le postulat formulé en février 1973 lors de la discussion du programme de l'année : « se libérer un jour par mois pour l'activité en faveur de la SVIA » n'a guère été plus qu'une intention louable. Il est dès lors manifeste que les buts définis n'ont que très partiellement été atteints. Il est permis de se demander si des résultats plus positifs peuvent être attendus de la part d'un groupe de travail basé sur le volontariat de personnes insérées dans une activité professionnelle très intense.

2. Le programme de travail, discuté et adopté lors des deux premières séances, prévoyait de poursuivre trois filières, chacune prise en charge par un ou deux membres de la commission :

a) filière « 3^e cycle » :

- approfondissement et élargissement des connaissances acquises en 1972 ;
- étude de la position des milieux professionnels concernés (bureaux d'ingénieurs et d'architectes, industrie, administration) ;

b) filière « orientation professionnelle » :

- analyse de la situation en ce qui concerne l'orientation avant, pendant et en fin d'études ;

c) filière « autres rapports SVIA-EPFL » :

- inventaire des services que l'EPFL met à la disposition des membres de la SVIA ;
- recensement des interventions officielles ou officieuses de la SVIA ou de certains de ses membres auprès de l'EPFL.

La méthode proposée prévoyait d'analyser la version officielle de la situation actuelle et les intentions pour son développement, et de la confronter à l'état réel, respectivement souhaité par les intéressés, afin de constater si des écarts entre les deux versions existaient.

Il a été reconnu nécessaire d'acquérir une meilleure connaissance de l'état réel, en particulier en ce qui concerne des lacunes du système, au moyen d'une enquête à effectuer auprès d'étudiants, diplômés récents et diplômés ayant quelques années de pratique.

L'étude des trois filières devait aboutir, cas échéant, sur des propositions concrètes à présenter au Comité de la SVIA, proposition tendant à améliorer la situation là où une possibilité d'évolution aurait été reconnue.

3. Filière 3^e cycle.

L'analyse des programmes concernant les cours de 3^e cycle ouverts actuellement à l'EPFL amène le constat qu'il ne semble pas exister une doctrine générale en ce qui concerne cette partie de l'enseignement, étant donné que son organisation relève de la compétence de départements, voire de certaines personnes intéressées. On trouve, dans certaines branches, des cours de spécialisation poussée, dans d'autres, l'on cherche à former des généralistes de certains domaines tel l'environnement, par exemple.

Une position générale, voire officielle de la SVIA ou d'une majorité de ses membres n'a pu être définie, malgré certains contacts individuels. Nous sommes obligés de constater que toute discussion à ce sujet, comme d'ailleurs celles à propos de l'orientation professionnelle, aboutit sur la question du « produit fini » qu'attend l'économie de la part de l'école, notion qui ne semble pas être très facilement définissable.

La Commission a jugé utile de porter à la connaissance de tous les membres SVIA l'existence de cours du 3^e cycle à l'EPFL. A cet effet, elle a proposé au service des relations publiques de l'EPFL de faire publier périodiquement la liste des cours prévus dans le *Bulletin technique*. Une première insertion de ce genre a eu lieu en septembre.

4. Autres relations avec l'EPFL.

La Commission a eu l'occasion d'entendre M. *Bubenik*, Dr. sc. techn., responsable du bureau de prospective de l'EPFL.

Ce bureau a pour mission de réaliser des études prospectives et de promouvoir dans les départements, d'améliorer l'information à l'intérieur de l'EPFL et d'ouvrir le dialogue avec les milieux extérieurs les plus divers.

Un des premiers travaux d'envergure entrepris dans ce contexte est l'inventorisation et la représentation graphique de toutes les activités et compétences de départements de l'EPFL.

Après avoir pris connaissance de cet ouvrage très exhaustif, dont la première édition est publiée en 1973, la Commission a estimé qu'il pourrait intéresser un nombre important d'ingénieurs pratiquants. Elle a suggéré à l'EPFL d'examiner les possibilités d'une large diffusion, éventuellement par l'intermédiaire d'une étude de marché.

Il est rappelé que les renseignements concernant d'autres services de l'EPFL (travaux d'analyse, service de documentation, etc.) peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'école ou directement auprès des départements et instituts concernés.

5. Orientation professionnelle.

La Commission a consacré deux séances à la discussion des problèmes d'orientation avant le début des études avec M. Marti, psychologue, responsable du service d'orientation de l'EPFL.

Les constats suivants peuvent être dégagés de ces entretiens :

- Pour « l'information » des sujets intéressés, le conseiller doit pouvoir disposer d'un maximum de renseignements objectifs sur les professions, leur débouchés et leurs évolution prévisible.
Il se base actuellement sur un éventail de brochures dont la plus grande partie est éditée par l'école elle-même, d'autres sont dues à des groupements professionnels, d'autres encore relèvent de l'initiative individuelle. Il est regrettable de constater qu'aucun document de la SVIA ne figure dans la panoplie.
- En outre, M. Marti informe les élèves dans les collèges et gymnases sur les professions techniques, accompagné de représentants des branches concernées.
Là encore, il faut relever que les accompagnateurs du conseiller sont recrutés par lui-même, dans le cercle de ses connaissances, sans l'intervention d'une association professionnelle.
- Dans le cadre de l'orientation individuelle, le conseiller souhaite pouvoir disposer de personnes compétentes, capables d'informer des sujets sur les particularités de leur profession, de bureaux ouverts pour des visites, voire stages de courte durée.
Il constate un écart important entre l'offre et la demande dans ce domaine.

— M. Marti remarque à juste titre que l'orientation à la fin des études ne relève pas de sa compétence, tout en insistant sur l'importance de promouvoir l'insertion des diplômés. A sa connaissance, aucun organe objectif n'assume actuellement cette tâche.

La Commission, convaincue de l'importance d'une juste orientation pour le maintien de la qualité dans nos professions, propose au Comité SVIA comme mesures immédiates :

- qu'une campagne de sensibilisation aux problèmes de l'orientation préuniversitaire soit engagée auprès des membres SVIA ;
- qu'une liste de bureaux d'ingénieurs et d'architectes ouverts pour des visites et stages soit établie et mise à la disposition du conseiller professionnel de l'EPFL (les besoins sont de l'ordre de 100 visites de deux heures et de 30 stages de une à deux semaines par an) ;
- que des architectes et ingénieurs qualifiés et conscients des problèmes de la formation soient recrutés et, si nécessaire, formés au sein de la SVIA, afin d'être disponibles pour accompagner le conseiller lors des tournées d'information ;
- que le matériel statistique disponible à la SIA concernant la situation et l'évolution des professions techniques soit inventorié, classé, si possible complété, et mis à disposition des services d'orientation existants ;

A plus long terme, il y aurait lieu :

- de compléter systématiquement le matériel d'information sur nos professions ;
- de mettre sur pied un organe d'orientation pour les diplômés, muni de moyens adéquats ;
- d'élargir l'action à l'échelon national.

Il est évident que cette activité doit pouvoir se baser sur une définition plus précise du rôle de l'architecte et de l'ingénieur dans la société d'aujourd'hui et de demain, définition dont seraient déduites les qualifications requises.

6. Programme 1974

Poursuite des actions engagées selon programme 1973.

3.9 Comités, commissions, groupes de travail et délégations SVIA

Commissions et conférences romandes SIA : M. *Cl. Monod* — Commission romande d'information et de relations publiques : MM. *M. Uldry*, président, et *C. Monod*, représentant de la Conférence des présidents romands.

Conférence romande du bâtiment : M. *H. P. Auberson*, président, puis, dès octobre 1973, M. *R. Mosimann*, président. Commission romande de formation universitaire continue des ingénieurs et des architectes : MM. *P. Bechler*, président ; *R. Hofer*, vice-président ; *S. Gouda* (SVIA) ; *R. Vittone* (A³E²PL) ; *I. Boudkov* (GEP) ; *J.-E. Dubochet* (USPR).

Comités et commissions SVIA

Comité SVIA : MM. *Cl. Monod*, président ; *M. Bonnard*, vice-président ; *E. Musy*, vice-président ; M^{me} *L. Schaffner*, présidente du GA ; MM. *G. Rey*, président du GI ; *G. Jaunin*, *S. Gouda*, *B. Hagini*, *K. Roduner*.

Commission des assurances : MM. *P. Bisenz* (CAFIAV) ; *S. Dubois* (Caisse de prévoyance) ; *M. Wuarin* (assurance-maladie).

Maison SVIA : MM. *P. Bonnard*, *K. Roduner*, *G. Jaunin* (suppléant).

Groupe de travail de la construction métallique : MM. *I. Boudkov*, *M. Gut*, *A. Realini*, *E. Rossetti*, *M. Tappy*.

Commissions mixtes

Commission des visites et conférences SVIA — A³E²PL — GEP : MM. *R. Etienne*, président ; *J. Fantoli*, *Ed. Meystre*, *P. Meystre*, *M.-D. Mueller*, *G. Vallat* (GEP), *A. Vallotton* (A³E²PL).

Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs du génie civil — GTGC : MM. *B. Besuchet*, *R. Cotterier*, *F. Krayenbühl*, *B. Matthey*.

Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment — GTB : MM. *R. Froidevaux*, président ; *J.-P. Fragnière*, *A. George*, *E. Koenig*, *G. Rieder*.

Commission de la Série de prix : MM. *G. Lerch*, président ; *M. Bevilacqua*, † Prof. *F. Panchaud*, *M. Tappy*.

Séminaire FVE/SVIA : MM. *R. Grossfeld*, président démissionnaire ; *I. Boudkov*, *Ed. Bruttin* (FVE), *V. Gétaz*, *J. Kropf*, *J.-P. Marmier*, *B. Meuwly*, *J.-C. Monnet*, *Cl. Monod*, *E. Musy*, *J.-C. Rosset* (FVE), *J. Serex*, *M. Uldry*, *J.-D. Urech*, *R. Vittone*, *M. Wiedmer* (FVE), *Ph. Zorzi* (FVE).

Commission FVE/SVIA/UPIAV dite de « contacts » : MM. *I. Boudkov*, *J.-F. Demont*, *Cl. Monod*, *J.-C. Piguet*, *K. Roduner*.

Journées du Mont-Pèlerin 1973 : M. *C. Monod*.

Commission paritaire FVE/SVIA — Litiges : MM. *J. Bettens*, *J. Kropf*, *F. Matter*.

Organismes au sein desquels la SVIA est représentée

« Bulletin technique de la Suisse romande »

- Comité de patronage : MM. *A. Chevalley*, *A. Gardel*, *E. d'Okolski*, *M. Renaud*, *J.-P. Vouga*.
- Conseil d'administration : MM. *D. Bonnard*, président ; *J.-C. Badoux*, *M. Cosandey*.
- Rédacteurs : M. *F. Vermeille*, ingénieur, rédacteur en chef ; puis, dès le 1.8.1973, M. *J.-P. Weibel*, ingénieur, rédacteur en chef ; M. *W. Peter*, ingénieur, rédacteur.

Comité de direction de l'EPSIC : MM. *P. Dentan*, président ; *J.-J. Alt*, vice-président.

Conseil de l'EPSIC : MM. *J.-C. Pithon* et *A. Spagnol*.

Association de l'Ecole technique supérieure du soir : M. *P. Baroffio*, président.

- Comité directeur : MM. *P. Baroffio*, président ; *Ch. Bader*, *J.-P. Wildi*.
- Conseil général : MM. *P. Baroffio*, président ; *M. Bonnard*, *Ch. Bader*, *U. Mocafico*, *M. Renaud*, *H. Vonlanthen*, *J.-P. Wildi* ; MM. *Alberti* et *Noverraz* ont démissionné en cours d'année 1973.
- Commission du génie civil : MM. *Ch. Bader*, président ; *P. Bernoux*, *H. Vonlanthen*.
- Commission de la mécanique : M. *J.-P. Wildi*, président.
- Commission de l'électricité : M. *L. Maret*.

CAFI AV (Caisse d'allocations familiales des ingénieurs et architectes) : MM. *P. Bisenz*, *M. Gut*, *F. Matter*, *F. Vermeille*.

UPIAV (Union patronale des ingénieurs et architectes vaudois) : MM. *P. Bisenz*, président ; *V. Gétaz*, *M. Gut*, *F. Matter*, *F. Vermeille*.

UVACIM = Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers : MM. *J.-C. Piguet* (Conseil de direction — à titre personnel), *C. Monod*, *R. Willomet*.

CVM (Chambre vaudoise des métiers) : M. *J.-C. Piguet* (Comité — à titre personnel).

CVI (Chambre vaudoise immobilière) : M. *R. Willomet*.

Commission d'urbanisme de l'ADIL : MM. *U. Eggli*, *C. Monod*.

Membres SVIA au sein des commissions cantonales

Département agriculture, industrie et commerce

Commission cantonale vaudoise de coordination économique : MM. *J.-C. Piguet*, *Cl. Wasserfallen*.

Commission consultative du logement : MM. *Cl. Jaccottet*, *R. Willomet*.

Experts : MM. *J.-D. Urech*, *Cl. Wasserfallen*, *M. Wiedmer*.

Commission consultative pour l'application de l'arrêté fédéral sur la stabilisation du marché de la construction : MM. *J.-E. Dubochet*, *J.-C. Piguet*.

Commission cantonale consultative de main-d'œuvre et de lutte contre le chômage : M. *L. Stalé* (représentant des employeurs).

Office cantonal de conciliation et d'arbitrage en cas de conflits collectifs. Assesseurs patronaux : M. *G. Muller*.

Commission consultative de la pêche : M. *Jean Noverraz*.

Commission centrale des améliorations foncières : M. *A. Chauvy*.

Commission consultative cantonale pour la formation professionnelle des forestiers bûcherons : M. *J. Martin*.

Département de l'instruction publique et des cultes

Commission consultative du Conseil de la réforme et de la planification scolaires : M. *V. Raeber*.

Commission cantonale d'éducation routière : M. *J.-L. Merz*.

Association pour la restauration de la Cathédrale de Lausanne : M. *J.-P. Dresco*.

Association pour la restauration du Château de Chillon : MM. *C. Jaccottet*, *P. Oguey*, *J.-P. Vouga*, *P. Lavenex*.

Cultes

Commission de consécration : Professeur *P. Lerch*.

Département de la prévoyance sociale et des assurances

Commission de taxe des bâtiments : MM. *J. Bettens*, *C. Glardon*, *A. Bujard*, *H. Thorens*, *G. Dufour*, *P. Demierre*, *L. Pilloud*.

Département des travaux publics

Chambre des architectes.

Commission paritaire pour les architectes-techniciens (examens d'architectes) : MM. *J.-P. Dresco*, *P. Bonnard*, *F. Brugger*, *H. Collomb*, *J. Perrelet*, *J. Bettens*, suppléant.

Commission consultative cantonale de la prévention des accidents sur les chantiers : M. *R. Derron*.

Commission cantonale d'examens d'architecte : M. *G. Cocchi*, président ; MM. *W. Cruchet*, *R. Curchod*, *F. Boschetti*.

Commission cantonale des monuments historiques : MM. *J.-P. Dresco*, *C. Jaccottet*, *P. Margot*, puis membres correspondants par district : Aubonne : *J. Bettens* ; Lausanne : *J.-P. Cahen*, *P. Lavenex*, *R. von der Mühl* ; Nyon : *J. Suard* ; Payerne : *G. Bornand* ; Rolle : *P. Teysseire* ; Yverdon : *R. Rouilly*.

Commission consultative sur les affiches-réclame : MM. *C. Jaccottet*, *P. Margot*.

Commission cantonale de surveillance des entreprises électriques : MM. *J. Noverraz*, prof. *J.-J. Morf*.

Commission pour la protection de la nature : MM. *Cl. Wasserfallen*.

Commission cantonale de recours en matière de police des constructions : MM. *C. Raccourcier*, *M. Reymond*, *A. Bregeut*, suppléant.

Commission cantonale consultative d'urbanisme : MM. *M. Gut*, vice-président ; *A. Décopet*, *J.-P. Schopfer*, *J.-D. Urech* ; *F. Dolci* et *F. Felber*, suppléants.

Commission cantonale de circulation : MM. *A. Verrey*, *C. Wasserfallen*.

Commission de planification du réseau routier cantonal : MM. *A. Verrey*, *C. Wasserfallen*.

Commission paritaire de circulation : M. *A. Verrey*.

Commission consultative cantonale chargée de traiter les questions relatives au bruit de la navigation aérienne : M. *Cl. Nicole*.

Département des finances

Estimation fiscale des immeubles : M. *H. Collomb*.

Commission des installations techniques : MM. *M. Cosandey*, *A. Gardel*, suppléants.

Commission d'experts en matière d'honoraires pour la conservation des mensurations parcellaires : M. *H. Thorens*.

Commission fédérale d'estimation : M. *J. Felber*.

Département de la justice, de la police et des affaires militaires

Commission cantonale du cinéma : M. *F. Tschumi*.

4. Publications

4.1 Bulletin technique de la Suisse romande

Le *Bulletin technique* a publié en 1973 528 pages rédactionnelles (1972 : 456, 1971 : 604), constituant la matière du périodique. On a pu y trouver régulièrement les communications de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (section SIA), de même que les informations de la SIA centrale, dans 5 numéros spéciaux SIA. Insérées dans les pages d'annonces, ont paru 183 fiches de Documentation générale et 372 fiches de Documentation du bâtiment, résumant pour les lecteurs du *Bulletin* autant d'articles parus dans de nombreux périodiques techniques.

La matière publiée en 1973 se répartit de la façon suivante :

Génie civil	47 %	(1972 : 49 %, 1971 : 45 %)
Mécanique	24 %	(1972 : 25 %, 1971 : 31 %)
Électricité		
Industrie	29 %	(1972 : 26 %, 1971 : 24 %)

Les textes intéressent les lecteurs de toutes les spécialités, tels que comptes rendus de sociétés, bibliographies, communiqués SIA ou EPFL, ont été répartis de façon égale entre les trois rubriques pour la statistique ci-dessus.

22 articles sont dus à la plume de membres de la SVIA.

1973 marque un tournant important dans l'histoire du *Bulletin technique*, puisque le contrat de fusion avec la Société anonyme des éditions des associations techniques universitaires a été signé. La SEATU assure désormais la parution de la *Schweizerische Bauzeitung* et du *Bulletin technique*, de sorte que la S.A. du *Bulletin technique* a pu être dissoute. Il faut être reconnaissant à ses administrateurs et aux membres du Comité de patronage du *Bulletin technique* de leurs efforts inlassables en faveur de notre périodique, qui lui ont assuré un niveau et une audience justifiant sa parité avec son homologue suisse alémanique au sein de la SEATU. Comme la SIA et ses sections détiennent désormais la majorité des actions de la SEATU, nos professions disposent enfin de leurs propres moyens d'information.

Cette étape est particulièrement bénéfique pour le *Bulletin technique*, qui bénéficie désormais de moyens accrus, tout en conservant son indépendance rédactionnelle. Par sa collaboration avec la SIA dans le domaine de l'information, il renforce son rôle dans la défense des professions techniques universitaires. Pour permettre de mener à bien le développement de la partie technique et scientifique ainsi que pour soutenir la politique d'information de la SIA, le poste de rédacteur en chef a été transformé en poste à plein temps.

Les ingénieurs et les architectes romands sont bien représentés dans la SEATU, puisqu'aux côtés de l'ancien président central de la SIA, M. Rivoire, deux membres de la SVIA, MM. J.-C. Badoux et F. Vermeille, siègent au Conseil d'administration. Le rédacteur en chef du *Bulletin technique* fait partie du Conseil de direction de cinq membres.

Les obligations professionnelles de M. F. Vermeille, rédacteur en chef depuis juillet 1968, ne lui permettant pas de poursuivre sa tâche dans le cadre élargi de la réorganisation, il a quitté la rédaction du *Bulletin technique* à fin juillet 1973. La reconnaissance des lecteurs lui est acquise pour son activité inlassable et dévouée, à laquelle il donnera un prolongement au sein du Conseil d'administration. M. J.-P. Weibel lui a succédé à la rédaction du *Bulletin technique*.

5. Relations avec la SIA et les autres sections

5.1 Relations avec la SIA

5.1.1 Assemblée des délégués

Celle-ci s'est réunie deux fois au cours de l'année.

Assemblée des délégués du 1^{er} juin 1973, à Saint-Gall

La SVIA était représentée par 6 délégués. Nous vous donnons ci-après quelques points importants qui furent traités au cours de cette assemblée :

- Rapport du Comité central sur la politique de la Société.
- Règlement revisé sur la publicité.
- Information sur l'accord intervenu entre la S.A. des Editions des associations techniques universitaires et la S.A. du *Bulletin technique de la Suisse romande*
- Complément aux statuts de la SIA concernant l'abonnement obligatoire à une édition de la revue officielle de la Société.
- Introduction de l'abonnement obligatoire au 1^{er} janvier 1974 et fixation du prix d'abonnement.
- Fondation du groupe spécialisé SIA des travaux en souterrain, GTS et ratification de son règlement.

Assemblée des délégués du 1^{er} décembre 1973, à Berne

La SVIA était représentée par 14 délégués. Nous vous donnons ci-après quelques points importants qui furent traités au cours de cette assemblée :

- Elections complémentaires au Comité central.
- Modification du règlement du groupe spécialisé SIA pour les travaux souterrains, GTS.

- Echange de vues sur la politique de la Société dans le domaine de l'information à la suite du vote général.
- Information sur l'état des démarches concernant la nouvelle structure du Registre professionnel et la nouvelle réglementation des désignations professionnelles et de l'exercice des professions.

5.1.2 Membres SVIA des comités, commissions et groupes spécialisés de la SIA

Comité central : M. J.-C. Piguet, jusqu'à fin 73.

Vérificateur des comptes de la SIA (suppléant) : M. H. J. Zentner.

Comité du Groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie : M. J.-P. Wildi.

Comité du Groupe spécialisé des ponts et charpentes : MM. J.-C. Badoux, J.-P. Delisle, R. Favre, F. Matter, † F. Panchaud.

Comité du Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural : M. M. Cherbuin.

Comité du Groupe spécialisé de l'architecture : M. M. Wuarin.

Comité du Groupe spécialisé des constructions industrialisées : M. P. von Meiss.

Comité du Groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger : M. J.-C. Piguet.

Commissions

Conseil suisse d'honneur : M. H. B. de Cérenville.

Conseil d'honneur des sections Genève-Valais-Vaud : MM. J. Perrelet et F. Matter.

Commission pour l'étude des problèmes relatifs à la structure de la SIA : M. M. Bonnard.

Commission de l'exercice des professions d'ingénieurs et d'architectes : M. A. Réalini, président ; M. I. Boudkov.

Commission centrale des règlements CCR : M. Cl. Monod.

Commission centrale des normes — CCN : MM. P. Brunner, R. Ernst, R. Lambert.

Commission pour les normes du bâtiment — CNB : M. R. Ernst, vice-président.

Commission pour les normes du génie civil — CNG : M. G. Papilloud, vice-président.

Commission pour les relations entre maître de l'ouvrage/architecte/ingénieur/entrepreneur/fournisseur : MM. M. Wiedmer, O. Rambert.

— Groupe de travail pour la révision de la norme n° 131 (parties de constructions transparentes) : M. R. Ernst, président.

— Groupe de travail pour la révision de la norme n° 142 (volets à rouleaux, stores, portes de garages) : M. R. Ernst, président.

Commission pour la révision du règlement en matière d'arbitrage n° 150 : M. F. Sillig.

Commission pour la révision de la norme sur les concours de génie civil n° 153 : MM. Ch. Dubas, E. Dutoit, L. Marguerat, P. Preisig, A. Réalini.

Commission pour la norme pour les charges, la mise en service et la surveillance des constructions n° 160 : MM. P. Aasheim, † F. Panchaud, M. Derron.

— Groupe de travail I : M. P. Aasheim.

— Groupe de travail II : M. L. Marguerat, président.

— Groupe de travail III : MM. M. Derron, président, P. Aasheim, † F. Panchaud.

— Groupe de travail IV : R. Favre.

— Groupe de travail VI : P. Aasheim.

Commission pour la révision de la norme concernant le calcul, l'exécution et l'entretien des constructions métalliques, n° 161 : MM. Ch. Dubas, président, M. Cosandey, L. Marguerat.

Commission pour la norme pour le calcul, la construction et l'exécution des ouvrages en béton, béton armé et béton précontraint n° 162 : MM. † F. Panchaud et R. Hofer.

— Groupe de travail I : M. R. Hofer.

— Groupe de travail II : MM. R. Hofer et † F. Panchaud.

— Groupe de travail IV : MM. R. Hofer et † F. Panchaud.

— Groupe de travail V : † F. Panchaud.

Commission pour les questions relatives à la publicité : M. K. Roduner.

Commission pour les concours d'architecture

— Groupe de la Suisse occidentale : M. F. Brugger.

Commission pour la formation postscolaire des ingénieurs et des architectes : MM. P. Bechler, M. Derron, R. Richard, P. Verstraete.

Commission pour la révision du règlement des concours d'architecture n° 152 : M. G. Cocchi.

Commission d'étude pour les concours : M. J.-D. Urech.

Commission pour les honoraires des architectes n° 102 : MM. M. Richter, vice-président, F. Sillig.

Commission pour les honoraires des ingénieurs civils n° 103 : MM. A. Bréguet, J. P. Stucky, J. M. Yokoyama.

Commission pour les honoraires des ingénieurs forestiers n° 104 : M. B. Moreillon.

Commission pour les honoraires des ingénieurs mécaniciens et électriques et ingénieurs de branches apparentées n° 108 : M. J. J. Bodmer.

Commission pour les honoraires concernant les études d'aménagement n° 110 : MM. A. Gramm, A. Gueissaz, Cl. Wasserfallen.

Commission d'étude pour les honoraires concernant les travaux multidisciplinaires : MM. J.-J. Bodmer, F. Guisan, A. Spagnol.

Commission pour les « Conditions générales pour l'exécution des travaux de constructions » n° 118 : MM. F. Guisan, président, R. Adatte.

Commission 119/120 — Travaux d'entreprise : M. Ph. Béguin.

Commission 113 : normes de maçonneries : M. L. Marguerat.

Commission 164 — Constructions en bois : M. J.-P. Marmier, vice-président.

— Groupe de travail III : M. J.-P. Marmier.

Commission pour la rationalisation de l'établissement et l'utilisation des listes d'acières n° 165 : MM. J.-P. Gonthier, G. A. Rychner.

Commission pour les directives concernant la présentation des projets d'améliorations foncières n° 171 : M. A. Gueissaz.

Commission pour l'hygiène des piscines n° 173 : M. P. Brunner.

Commission pour l'établissement d'une norme sur le coefficient d'utilisation du sol n° 174 : M. Cl. Wasserfallen.

Commission pour l'uniformisation des termes relatifs au bois n° 176 : M. F. Bachmann.

Commission pour l'établissement d'une norme sur les constructions souterraines en particuliers les tunnels n° 198 : MM. I. Pfister, J. Norbert.

— Groupe de travail A : M. I. Pfister.

— Groupe de travail B : MM. J. Norbert, I. Pfister.

Commission pour l'établissement de normes pour l'isolation acoustique des bâtiments : M. R. Ernst.

Commission pour l'établissement d'une norme pour les éléments de béton préfabriqués, n° 182 : MM. B. Meuwly, J.-M. Yokoyama.

Groupe de travail pour l'établissement de recommandations pour les transmissions télévisées n° 187 : M. I. Boudkov.

Sous-commission « canalisations » n° 190 : M. J.-P. Baudet.

Groupe de travail Ciment amiante : M. P. Collomb.

Groupe de travail : M. S. Kopitopoulos.

Commission n° 191 « Ancrages » : M. R. Favre, président

Commission pour l'étude de l'avant-projet de loi fédérale sur le droit d'auteur : M. M. Richter.

Commission de rédaction du Catalogue suisse de génie civil : M. R. Derron.

Organisations dans lesquelles la SIA est représentée

Conseil de fondation du REG : MM. J.-F. Demont, H. Collomb, M. Derron, M. Renaud, R. Willomet.

Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment — CRB : M. G. Cocchi.

Caisse de prévoyance SIA — UTS — FAS — FSAI — Conseil de fondation : M. J.-C. Piquet, président.

S.A. des éditions des associations techniques universitaires : MM. J.-C. Badoux, F. Vermelle.

S.A. du Bulletin technique de la Suisse romande : MM. D.-P. Bonnard, J.-C. Badoux, M. Cosandey.

S.A. de la Maison SIA : M. P. Bonnard.

Comité de la section suisse de l'UIA Union internationale des architectes : M. J.-P. Cahen, J.-P. Vouga.

Comité national suisse de la FEANI et de la FMOI.

5.2 Relations avec les autres sections

5.2.1 Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment — CR

A. Buts — Organisation

La Conférence Romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment a pour but de coordonner sur le plan romand tous les problèmes relatifs à la formation des dessinateurs en bâtiment.

Des délégués de la CR participent également aux travaux du GSA — Groupe A2 pour assurer une coordination à l'échelle nationale.

Chaque canton romand délègue à cette conférence un représentant architecte, membre de la SIA, ce sont : MM. H. P. Auberson, président jusqu'au 17. 10. 1973 (Vaud) ; R. Mosimann, président dès le 17. 10. 1973 (Vaud) ; R. Breitenbucher (Genève) ; P. Gerber (Fribourg) ; H. Meier (Valais) ; F. Meier (Vaud) ; P. Salus (Neuchâtel).

M. Auberson, président de la CR depuis 1970, a dû, au cours de cette année, renoncer à son mandat pour des raisons professionnelles. Il est sincèrement remercié pour l'important travail accompli au sein de la CR durant ces quatre dernières années.

B. Activités

En 1973, les délégués de la CR se sont rencontrés au cours de cinq séances de travail à Lausanne. Les problèmes suivants ont été traités :

1. Diffusion des documents

Par l'intermédiaire du secrétariat de la SVIA, la CR diffuse les documents suivants :

- Monographie professionnelle résumée.
- Monographie et formation du dessinateur en bâtiment.
- Guide méthodique de la formation professionnelle.
- Journal de travail.
- Carnet de croquis.
- Directives pour l'organisation des examens de fin d'apprentissage de la profession de dessinateur en bâtiment.

2. Enquête auprès des Technicums

Des contacts ont été pris avec tous les Technicums ayant une section d'architecture. Ces contacts ont pour but de comparer les exigences d'entrée au Technicum, afin d'orienter avec plus de précision les dessinateurs, candidats au Technicum.

Cette enquête étant en cours actuellement, aucune conclusion n'a pu être tirée à ce jour.

3. Relations avec l'OFIAMI

Le projet de règlement concernant l'organisation de cours d'introduction pour les dessinateurs en bâtiment et le projet de directives concernant le stage pratique pour les dessinateurs en bâtiment ont été analysés par la CR. Les remarques et conclusions des cantons romands ont été transmises à l'OFIAMI. Quant à ces deux projets, l'avis des cantons romand diverge de la position prise par le Groupe A2.

4. Manuels d'enseignement

Une enquête est actuellement en cours auprès des diverses écoles professionnelles romandes, afin de connaître les manuels d'enseignement utilisés au cours de la formation professionnelle. Cette enquête a pour but d'unifier le matériel d'enseignement dans les diverses écoles professionnelles romandes.

5. Directives pour les examens d'aptitudes, intermédiaires et épreuves de contrôle

Une étude est actuellement en cours, sur la base des travaux effectués par le GTB vaudois, en vue d'une publication romande des directives pour les examens d'aptitudes, intermédiaires et épreuves de contrôle.

Ces directives devraient être publiées sous la même forme que les directives pour l'organisation des examens de fin d'apprentissage, éditées en 1972.

6. Cours de perfectionnement

Une étude, actuellement en cours, tente à coordonner sur le plan romand les cours de perfectionnement organisés pour des dessinateurs en bâtiment.

7. Rapports avec le Groupe spécialisé d'architecture GSA — A2

Deux membres de la CR ont participé à trois séances du bureau du Groupe A2. Au cours de ces séances, les représentants romands ont pu faire part au Groupe A2 des travaux réalisés jusqu'à ce jour par la CR.

C. Programme de travail pour 1974

- En 1974, la CR aura pour tâches principales :
- Diffusion des documents.
- Poursuite de l'enquête auprès des Technicums.
- Relations avec l'OFIAMT.
- Poursuite de l'enquête concernant les manuels d'enseignement.
- Publication des directives pour les examens d'aptitudes, intermédiaires et épreuves de contrôle.
- Poursuite de l'étude de la coordination des cours de perfectionnement.
- Collaboration avec le Groupe A2.

6. Prix et bourses SVIA

La SVIA a remis, au cours de l'année 1973, les prix et bourses suivants :

Bourse SVIA

Cette bourse de Fr. 1200.— n'a pas encore pu être attribuée par l'EPFL.

Prix SVIA — Meilleur résultat au travail de spécialité des épreuves finales du diplôme (ingénieurs)

Ce prix de Fr. 500.— a été attribué à M. Daniel Berger, ingénieur physicien.

Prix SVIA — Meilleur résultat au travail de spécialité des épreuves finales du diplôme (architectes)

Ce prix de Fr. 500.— a été attribué à MM. Luis Alandia et George Tache.

Prix SVIA — Meilleur travail pratique de 3^e année (section électricité)

Ce prix de Fr. 300.— a été attribué à M. André Urfer.

Prix SVIA — Meilleur travail pratique de 3^e année (architecture)

Ce prix n'a pu être attribué en 1973.

Prix SVIA — Technicum du soir (meilleure moyenne de diplôme)

La SVIA a décerné un prix de Fr. 300.— à M. Jean-Pierre Wicht, section mécanique.

7. Rapport de gestion 1973

Commentaires

L'analyse du compte d'exploitation, du bilan et de la comparaison budgétaire appelle les remarques suivantes :

Le montant budgeté au poste « résultat cotisations » semble avoir été atteint. Cette année encore ce montant ne représente qu'une estimation. En effet, bien que le prélèvement des cotisations se soit mieux déroulé cette année que l'année précédente, le Centre de Calcul Electronique de Lugano n'a pas encore pu nous fournir de décompte exact.

Les bureaux en S.A. qui continuent à verser à bien plaisir la cotisation de bureau sont cette année encore en augmentation. Nous leur exprimons ici notre vive reconnaissance.

Nous nous plions à relever que la somme budgetée au poste « Résultat sur vente de normes » a été dépassé de Fr. 3413.95, ceci malgré une estimation pessimiste du stock.

Le résultat budgeté sur la gérance de la caisse maladie a été largement dépassé. Ceci est dû au fait que nos conditions sont extrêmement avantageuses et que le nombre des affiliés est donc en constante augmentation.

Le montant total des recettes est donc 4,6 % supérieur à celui prévu au budget et l'ensemble des dépenses a en revanche été réduit de 11 %.

Après amortissements légaux le résultat brut de l'exercice nous permet :

- de conserver la provision pour les fêtes du centenaire (1974) se montant à Fr. 13 200.— ;
- de créer une provision pour les Journées SIA (qui auront lieu en 1975 dans notre canton) de Fr. 18 000.—.

Le résultat positif net de l'exercice s'élève finalement à Fr. 769.55 qui ont été au capital de la société.

7.1 Compte d'exploitation pour 1973

	Charges Fr.	Produits Fr.
Vente de normes SIA		94 316.80
Plus-value sur stock normes USPR — CRB		1 300.—
Participation Edition Série de prix		5 316.50
Honoraires prestation secrétariat Commission de gestion assurance maladie		4 030.50
Honoraires Commission de formation continue		15 700.—
Cotisation SVIA		2 600.—
Cotisations volontaires bureaux en S.A.		58 215.—
Cotisations pour BTSR		6 070.—
Intérêts du CFV		14 500.—
Dividende SEATU		202.35
Revenu actions BTSR		525.—
Impôt anticipé récupéré		186.—
Produits divers		397.20
		30.40
<i>Achats</i>		
Achats de normes SIA	63 616.—	
Achats de normes USPR—CRB	226.85	
Abonnements BTsr	14 510.50	
<i>Frais de personnel</i>		
Appointements	50 969.55	
Charges sociales	4 979.05	
<i>Frais d'organes</i>		
Frais d'assemblées	1 692.—	
Frais délégués/membres commissions	338.—	
Frais Commission visites et conférences	1 146.45	
Frais du G.I.	185.15	
Frais du G.A.	371.—	
Frais de représentation	1 371.60	
Autres frais d'organes	5 125.45	
<i>Frais d'administration</i>		
Loyer et chauffage	8 616.65	
Entretien/réparations mobilier et matériel	1 455.65	
Primes d'assurances	21.60	
Cotisations et abonnements	876.—	
Fournitures de bureau	2 514.60	
Frais d'imprimés	1 932.—	
Ports et frais du CCP	6 302.70	
Téléphones	3 227.20	
Honoraires diverses	3 500.—	
Frais divers d'administration	4 447.80	
<i>Autres frais</i>		
Subsides et dons accordés	1 000.—	
Prix et bourses accordés	1 500.—	
Autres frais divers	1 880.60	
<i>Frais financiers et amortissements</i>		
Intérêts et frais de banque	13.80	
Amortissement sur mobilier/ matériel	2 800.—	
Dotation compte de provision	18 000.—	
Bénéfice 1973	769.55	
	203 389.75	203 389.75

Je ne voudrais pas terminer sans remercier le personnel du secrétariat, M^{me} Bonhôte et M^{le} Oberson, pour leur excellent esprit de collaboration et l'important travail accompli tout au long de l'année.

Le président
C. Monod, ingénieur civil

7.2 Bilan au 31 décembre 1973

	ACTIF	PASSIF
<i>Valeurs immobilisées</i>		
Mobilier et matériel	Fr. 8 459.90	Fr.
<i>Valeurs réalisables</i>		
Stock normes SIA	14 633.—	
Stock normes USPR—CRB	1 944.—	
Stock de timbres	1 212.60	
Titres	12 500.—	
Titres : Maison SIA	30 500.—	
Débiteurs	6 501.05	
Actifs transitoires	18 268.55	
Débiteurs cotisations 1973	19 000.—	
<i>Valeurs disponibles</i>		
CFV — carnet d'épargne	6 971.25	
BCV — compte courant	5 690.80	
CCP	39 177.95	
Caisse	886.30	
<i>Fonds propres</i>		
Capital	15 092.15	
<i>Fonds spéciaux</i>		
Fonds amortissement titres	30 500.—	
Fonds de réserve	5 000.—	
<i>Comptes correctifs</i>		
Provision pour pertes sur débiteurs	1 000.—	
Provision pour prix et bourses	12 000.—	
Provision Fêtes du Centenaire (1974)	13 200.—	
Provision pour Journées SIA 1975	18 000.—	
Provision pour action d'information	6 000.—	
<i>Fonds étrangers</i>		
Dépôt commission formation continue	26 276.10	
Créanciers	18 132.05	
Passifs transitoires	20 545.50	
	165 745.80	165 745.80

7.3 Comparaison budgétaire pour 1972 et budget 1974

	Budget 1973	Résultat au 31 décembre 1973	Budget 1974
<i>Recettes</i>			
Résultat cotisations	65 000.—	64 285.—	65 000.—
Résultat vente de normes	27 000.—	30 473.95	32 000.—
Série de prix	5 000.—	5 316.50	6 000.—
Formation continue	5 000.—	2 600.—	3 000.—
Prestations secrétariat	3 500.—	4 030.50	3 500.—
Caisse maladie	12 000.—	15 700.—	21 000.—
Produits divers	2 000.—	2 630.45	2 000.—
	119 500.—	125 036.40	132 500.—
<i>Dépenses</i>			
Appointements et charges sociales	55 000.—	55 948.60	64 000.—
Loyer et charges	9 000.—	8 616.65	11 000.—
Frais de bureau	18 000.—	13 976.50	18 000.—
Frais d'organes	6 000.—	9 335.50	10 000.—
Honoraires	2 500.—	3 500.—	4 000.—
Autres charges administration	13 400.—	8 695.45	11 000.—
Groupes des architectes	800.—	371.—	1 000.—
Groupes des ingénieurs	800.—	185.15	1 000.—
Frais délégués et membres commissions	1 000.—	338.—	500.—
Subsides, prix et bourses	5 000.—	2 500.—	4 000.—
Amortissement	3 000.—	2 800.—	3 000.—
Information	5 000.—	—	5 000.—
Dotation cpt de provision	18 000		
	119 500.—	124 266.85	132 500.—
Virement à capital		769.55	
	119 500.—	125 036.40	132 500.—

7.4 Rapport de vérification des comptes — exercice 1973

Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Exécutant le mandat que vous nous avez confié lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 1973, nous avons procédé le lundi 25 février 1974 à l'examen des comptes de la SVIA pour 1973.

Comme l'année précédente, les comptes n'ont pas été vérifiés par une fiduciaire. Nous avons procédé à plusieurs pointages des pièces comptables et des écritures qui ont été trouvées correctes.

Le résultat des comptes fait apparaître un montant de Fr. 125 036.40 aux recettes (budgetées à Fr. 119 500.—) contre un montant de Fr. 124 266.85 aux dépenses (budgetées à Fr. 119 500.—). Le bénéfice de l'exercice est donc de Fr. 769.55. Les différences par rapport aux sommes budgetées sont en partie expliquées dans le rapport de gestion (voir chapitre 7 du rapport d'activité) et dans le rapport du président (voir au chapitre 1 « Avant-propos » du même rapport d'activité).

Nous relevons avec plaisir que le montant des frais d'administration a fortement diminué cette année. Il faut toutefois maintenir au budget 1974 une somme plus élevée pour ce poste. Les « autres frais divers » qui couvrent en particulier les frais d'information interne et externe ont eux aussi baissé du fait que le problème de l'information a été reporté sur le plan central.

Les « frais d'organe » ont en revanche fortement augmenté. Depuis cette année, les nombreux comités et commissions de la SVIA siégeant en soirée ont, pour gagner du temps, remplacé leurs repas du soir par des sandwiches et des boissons fournis par la SVIA. Les comptes relatifs à ces dépenses ainsi qu'aux frais des délégués et des membres des commissions ont fait l'objet d'un contrôle très serré de la part des vérificateurs des comptes. Les chiffres présentés se sont avérés être corrects et justifiés.

Il est regrettable que la somme de Fr. 5000.— budgetée pour la formation continue n'ait pas été entièrement atteinte en 1973. Ceci nous semble être un manquement grave de notre société. Si l'on a été prudent en ne prévoyant que Fr. 3000.— pour ce poste au budget de cette année, nous tenons à relever que nous souhaitons vivement le voir augmenter à l'avenir.

A l'actif du bilan, le poste des « actifs transitoires » peut apparaître trop élevé. En fait il n'en est rien car ce poste comprend un montant de Fr. 15 700.— de commission de gestion sur l'assurance maladie dont le décompte final ne se fera qu'en mars ou avril de cette année.

Au passif, le poste « créanciers » comporte un montant de Fr. 18 132.05 qui se compose, entre autres, d'une facture élevée de la SIA centrale pour achat de normes. Le compte des « passifs transitoires » comprend un montant de Fr. 14 500.— pour les abonnements de nos membres au *Bulletin technique de la Suisse romande*.

Au vu des comptes et du bilan, il nous paraît que la situation de la société est saine. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que les dépenses prévues pour les fêtes du centenaire, ainsi que pour les Journées SIA 1975 et pour les actions d'information à entreprendre, seront élevées. Les provisions prévues dans les comptes correctifs ne sont donc pas exagérées.

Nous tenons à féliciter et à remercier M^{me} Bonhôte pour l'excellente tenue des comptes qui nous ont été présentés avec charme et clarté.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons :

- 1) d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- 2) de donner décharge au trésorier de sa gestion financière ;
- 3) de donner décharge aux vérificateurs des comptes de leur mandat.

Les vérificateurs : I. Strelbel, architecte
Professeur J.-P. Delisle,
ingénieur civil.

Assemblée générale ordinaire Lausanne, 26 mars 1974

Nos membres sont convoqués à la 100^e assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mardi 26 mars 1974 à Lausanne, à 17 h., à l'Aula de l'EPFL.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 1973.
2. Rapport présidentiel.

- 3. Rapport de gestion.
 - 3.1 Comptes.
 - 3.2 Rapport des vérificateurs.
 - 3.3 Budget 1974.
 - 3.4 Cotisations 1975.
- 4. Elections statutaires.
 - 4.1 Elections au comité de section.
 - 4.2 Election du président SVIA.
 - 4.3 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA.
 - 4.4 Vérificateurs des comptes.

L'assemblée générale sera suivie d'un exposé de M. Marx Levy, conseiller municipal, directeur des travaux de la Ville de Lausanne, qui nous parlera des problèmes du centre ville.

Un apéritif et un repas au restaurant « Carlton » suivront cette assemblée.

Le rapport d'activité ainsi que le rapport de gestion sont publiés dans le présent numéro du *Bulletin technique de la Suisse romande*, pages 127-139.

Nécrologie

Jacques Favre, architecte

Le 29 décembre 1973 décédait subitement à l'âge de 52 ans l'architecte Jacques Favre, terrassé par une crise cardiaque. Cette nouvelle a été ressentie douloureusement par un grand nombre d'architectes de Suisse romande, pour qui Jacques Favre incarnait un idéal de probité et de qualité en marge du monde passablement tourmenté du milieu professionnel.

Quand on résume le double destin de l'architecte et du professeur d'architecture, on serait tenté de penser que l'on était en présence d'une figure sereine, protégée par une sorte d'aura culturelle. C'est oublier un peu vite la position ferme qu'il a prise de bonne heure en réagissant contre le néoformalisme qui succédait au mouvement novateur des années 30, et son souci d'ancre la production architecturale dans une solide substance matérielle, sans être esclave des matériaux. Toute sa vie, ses espoirs, sa ténacité sont aussi marqués par une quête pour l'élévation du niveau de qualité de la fonction de l'architecture qui seule pouvait justifier à ses yeux la raison d'être de la profession d'architecte. En cela il vivait à sa manière la profonde inquiétude de la crise qui s'annonçait dans la profession.

Jacques Favre a commencé des études supérieures aux facultés des lettres des universités de Lausanne et de Zurich. Mais, insatisfait d'un milieu qui ne lui promettait pas d'action plus concrète, il entreprend des études d'architecte à l'Ecole d'architecture qui vient de se créer dans le cadre de l'Université de Lausanne. Sous la direction du professeur J. Tschumi, il conduit ses études remarquablement et affirme très tôt sa personnalité et ses dons.

Avant son diplôme, il fait des stages à Paris et à Milan où il entre en contact avec des architectes de réputation internationale, tels Marcel Lods et Gio Ponti. Ce dernier reconnaît d'emblée la valeur de Jacques Favre et lui communique une vision généreuse et élargie du monde dans lequel il aura à intervenir.

L'activité professionnelle de Jacques Favre débute par une collaboration de 6 années aux réalisations du bureau d'architecture P. Bonnard à Lausanne. Il participe à une série de travaux très variés où il a l'occasion de s'affirmer et de marquer d'une empreinte personnelle les ouvrages auxquels il apporte un dévouement et une maîtrise peu communs.



JACQUES FAVRE, architecte
1921-1973

Dès 1956 il ouvre son propre bureau. Il entreprend alors des réalisations qui restent peu nombreuses, mais qui toutes atteindront à un niveau de qualité qui sera vite reconnu ; l'une en particulier, sa maison de vacances à Crans-sur-Sierre, forcera l'admiration au-delà du milieu romand.

Il vaut la peine de rappeler avec quelle dextérité il réunit les matériaux, il joue avec eux, il les met au service d'espaces architecturaux inédits. Comment il assimile, parfois jusqu'au paradoxe, les éléments de valeur qu'il admirait chez Le Corbusier par exemple. A travers tout cela l'œuvre reste une, vivante et large. C'est probablement dans l'habitation individuelle qu'il a donné sa mesure : sens de la dimension, rôle de la lumière dans les petits espaces comme dans les grands, habitabilité et confort dépassent largement le niveau utilitaire.

Son influence s'est aussi exercée à plusieurs reprises auprès de clients privés à titre d'expert ou de conseil, mais aussi auprès de collègues qui venaient solliciter son avis. Comme membre romand du REG, il s'est fait apprécier par le sérieux de ses exigences et le soin qu'il mettait à cette tâche.

Tracer un portrait du pédagogue, c'est rappeler l'intérêt toujours plus prépondérant, au cours de ses dix années de carrière professorale, pour cette manière indirecte de pratiquer l'architecture, comme il aimait à le dire. Passionné, disponible, à l'aise sur ce terrain, Jacques Favre a incarné une conscience de haut niveau qu'il a su communiquer à un grand nombre d'étudiants par sa manière décontractée de formuler les plans de préoccupations qu'il estimait majeurs pour la formation de l'architecte. On se souvient de la richesse de ses références, de sa façon toute personnelle de démontrer le mécanisme d'un ouvrage architectural, de l'importance qu'il accordait aux moyens matériels et structurels pour la formation des espaces architecturaux et de son aversion pour l'emphase des projets menacés de sacrifier à des modes du moment. Capable de lire presque instantanément le graphisme des plans, les promesses embarrassées d'une esquisse ou les rapports de contenu à contenu d'un projet, il tentait d'obtenir toujours plus, forçant l'étudiant à se dépasser. Parfois, pris de scrupules, il s'interrogeait, se disant qu'il était peut-être excessif de tant demander aux étudiants.